L’enseignement agricole voyage avec Erasmus +

En 2022, Erasmus fête ses 35 ans. Aujourd’hui, Erasmus+ a pour objectif principal de soutenir les projets de mobilité et de partenariat entre les 200 pays participants ou partenaires du programme. Depuis 1987, ce sont plus de 12 millions de personnes qui en ont bénéficié. Qu’en est-il dans l’enseignement agricole ?

Sur la période 2014-2020, 674 établissements de l’enseignement agricole ont participé au programme Erasmus +, soit plus de 80% des établissements. Pour rappel, l’enseignement agricole forme chaque année plus de 215 000 élèves, apprentis et étudiants dans 806 établissements.

Ainsi, sur la même période, l’enseignement agricole a bénéficié de 8,4% des financements nationaux et de 10% des mobilités Erasmus +, alors qu’il représente environ 3% de effectifs nationaux. Cela représente 37 300 mobilités pour un financement de 97 millions d’euros.

> *Comme l’indique Laure Coudret-Laut, directrice de l’Agence Erasmus + France / Éducation Formation : « La période 2014-2019 a vu les mobilités de l’enseignement agricole plus que doubler, ce qui traduit le fort investissement des enseignantes, enseignants et personnels à tous niveaux de responsabilité, tout au long de la programmation ».*

L’enseignement agricole tourné vers l’international

Le programme Erasmus + permet aux jeunes dans tous les domaines, dont ceux de l’enseignement agricole, d’étudier dans l’un ou l’autre des pays participants ou partenaires du

programme. Les élèves, étudiants, apprentis et personnels de l'enseignement agricole ont en particulier la possibilité d'effectuer une mobilité dans l'un des 27 pays membres de l'Union européenne, en Norvège, en Islande, au Liechtenstein, en Macédoine du Nord, en Serbie, en Turquie…

> *Le programme Erasmus + « soutient la politique éducative d'ouverture à l'Europe et à l'international au bénéfice des jeunes des établissements de l'agriculture », explique Laure Coudret-Laut.*

Cette incitation à découvrir les métiers et formations de l'agriculture hors des frontières françaises s'inscrit dans « *la mission de coopération européenne et internationale conduite par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation »,* précise Valérie Baduel, directrice générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

De nombreux projets portés par l'enseignement agricole

L'enseignement agricole porte de nombreux projets Erasmus +.

Pour lutter contre le décrochage scolaire et l'absentéisme, le lycée agricole de Matiti (Macouria, Guyane) porte un projet avec le lycée Skjetlein (Leinstrand, Norvège) ce qui permet à huit élèves français et norvégiens de s'immerger dans le quotidien de lycéens situés à plus de 8 000 km. Pour Frédérique Loumeto-Ipolo, enseignante en zootechnie et animatrice du réseau Caraïbe de l'enseignement agricole, ce projet *« est un atout pour rendre nos filières plus attractives ! ».*

Pour valoriser une alimentation durable, cinq établissements européens, dont trois universités, se sont unies en 2018 autour d'un projet Erasmus + « EducLocalFOOD ». Parmi les partenaires : l'Université de Maribor (Slovénie), l'Observatoire européen du paysage (Italie) ou encore la

Bergerie nationale (France). Ensemble, ils œuvrent à la création d'un kit pédagogique sur les systèmes alimentaires locaux et durables (SALD) pour accompagner les enseignants des formations agricoles.

En Bourgogne-Franche-Comté, treize lycées agricoles se sont réunis autour du projet « Ose l'Europe avec les lycées agricoles de Bourgogne-Franche-Comté ». Ce projet permet aux établissements d'enseignement agricole de partager leurs pratiques et de mutualiser leurs expériences afin d'offrir aux étudiants une expérience européenne.

Actu – Des experts et des jeunes témoignent au Salon international de l'Agriculture 2022, ils illustreront « comment l'enseignement agricole mobilise le programme Erasmus + ? » . Retrouvez cette échange, en direct du SIA 2022, mardi 1er mars, sur le Stand du MAA, Hall 4 de 15h45 à 16h15.

À télécharger : Bilan 2014-2020 – Erasmus + pour l'enseignement agricole

Le programme Erasmus + 2021-2027

Le programme pluriannuel Erasmus + 2021-2027 détaille les missions et objectifs pour les sept années de la programmation en cours. Des priorités transversales ont été définies, dans lesquelles l'enseignement agricole s'inscrit pleinement :

- **L'inclusion,** en permettant aux publics les plus éloignés de la mobilité d'en bénéficier ;
- **Le développement des compétences numériques** et de celles en lien avec l'intelligence artificielle, la robotique en particulier… ;
- **Le renforcement du sentiment de citoyenneté européenne,** en incitant à la participation à la vie démocratique ;
- **La prise en compte des enjeux environnementaux** de façon à intégrer les principes de développement durable comme l'adaptation au changement climatique et le développement des énergies propres.